



Procédure de consultation

Département fédéral des finances

Loi fédérale des personnes morales et l'identification des ayants droit économiques (Loi sur la transparence des personnes morales; LTPM)

Le projet prévoit de renforcer la transparence des personnes morales et le dispositif visant à identifier leurs bénéficiaires effectifs. La principale mesure porte sur la création d'un registre central. D'autres mesures complémentaires renforceront l'efficacité du dispositif pour assurer que l'information délivrée est satisfaisante, exacte et à jour. En outre, le projet prévoit de remédier à certaines déficiences connues du système actuel de lutte contre le blanchiment d'argent.

Date d'ouverture: 30 août 2023

Date limite: 30 novembre 2023

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:
https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2022/81/cons_1

6 septembre 2023

Chancellerie fédérale

